



Report de la journée de mobilisation au mercredi 5 juin

Chers parents,

Depuis plusieurs jours, les discussions entre l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) et la ministre de la Famille, Nicole Léger se trouvent dans une impasse, de sorte que mercredi dernier, au moment où plusieurs milliers de personnes déambulaient dans les rues de Montréal, nous lui avons demandé de nommer un médiateur afin de rétablir la communication.

Nous attendons toujours sa décision. Pour cette raison et pour lui laisser le temps de nommer quelqu'un à ce poste, advenant qu'elle accepte, nous n'avons d'autres choix que de reporter les moyens de pression prévus ce jeudi 30 mai au mercredi 5 juin.

Depuis sa création, l'AGPQ a toujours cherché d'autres moyens de pression que la fermeture de ses installations. En effet, le réseau des garderies privées subventionnées a utilisé ce moyen de pression pour la première fois de son histoire mercredi dernier.

À la suite de rencontres tenues cette fin de semaine, lors de notre congrès annuel, nous ne fermerons pas nos garderies le jeudi 5 juin prochain, nous vous demandons plutôt de garder vos enfants avec vous en guise de soutien. Votre appui est primordial pour démontrer à la ministre votre solidarité avec votre garderie.

Pour bien planifier cette journée, nous vous demandons de confirmer votre présence ou non auprès de la direction afin de savoir combien d'enfants fréquenteront la garderie. Bien entendu, ceux qui ne peuvent absolument pas garder leurs enfants pourront venir les porter à la garderie. Cependant, il est très important de vous mobiliser maintenant pour contrer l'acharnement idéologique du gouvernement et pour préserver la pérennité de nos installations. D'ailleurs, nous invitons les comités de parents à rédiger une lettre d'appui indiquant que par solidarité, les parents n'enverront pas leurs enfants à la garderie ce mercredi 5 juin.

En comptant moins d'enfants à la garderie, les groupes seront réaménagés afin de libérer plusieurs éducatrices. Ces dernières participeront à un rassemblement devant l'Assemblée nationale de Québec, à partir de 11 h. Les participants sont invités à faire un pique-nique jusqu'à 13 h. Nous vous invitons à vous joindre à nous en confirmant auprès de la direction.

Nous sommes obligés d'agir de la sorte puisque ce gouvernement anti-démocratique impose des sanctions sévères avec lesquelles nous sommes en désaccord total.

Pour les gestionnaires de votre garderie, une coupure de 28 000 \$ représente presque le salaire d'une éducatrice. Vous comprendrez qu'une telle coupure entraînera des conséquences directes et irréversibles sur l'offre de service et la qualité offerte dans les garderies. Comme nous l'a dit une majorité de parents au cours des dernières semaines : vaut mieux des moyens de pression de quelques jours, qu'une coupure de service pour toujours.

Le conseil d'administration de l'AGPQ

La ministre Léger a fait avorter une entente de principe proposée par la sous-ministre. Cette entente nous aurait permis d'éviter la journée de fermeture.

Voici l'article de Tommy Chouinard, publié dans *La Presse*.

Alors qu'une entente de principe était à portée de la main, le gouvernement Marois a mis fin abruptement aux négociations avec les garderies privées subventionnées la semaine dernière, a appris *La Presse*.

Québec a proposé d'étaler sur trois ans les compressions de 15 millions de dollars, mais il a ensuite interrompu les pourparlers sur son offre. L'AGPQ était prête à accepter cette proposition. Elle accuse le gouvernement d'avoir bousillé les négociations et fait avorter une entente.

Les événements se sont produits mardi dernier, la veille de la journée de grève des garderies privées. Le vice-président de l'AGPQ, Samir Alahmad, a téléphoné à la sous-ministre du ministère de la Famille, Line Bérubé, responsable des négociations pour la ministre Nicole Léger. Il voulait savoir si une solution était envisageable afin d'éviter la grève.

« Elle m'a dit : je vais être très franche avec toi, les 15 millions, ce n'est pas négociable. Si vous cherchez à avoir un montant plus bas, [le gouvernement] n'est pas négociable », a relaté M. Alahmad en entrevue à *La Presse*, lundi.

Il a ensuite demandé si le gouvernement a une nouvelle proposition à mettre sur la table. « Étaler le montant sur trois ans, est-ce que ça peut être acceptable pour vous ? », lui aurait répondu Mme Bérubé. « Ce n'est pas ça qu'on veut, on ne mérite pas des coupures, mais oui, on va accepter », lui a dit M. Alahmad, qui s'était engagé à annuler la grève. Ils évoquaient déjà une annonce ou un communiqué de presse conjoint.

À la fin de la conversation, la sous-ministre - « très contente », aux dires de M. Alahmad - a indiqué qu'elle avait une « validation à faire », vraisemblablement auprès de Nicole Léger.

Mais Mme Bérubé n'a jamais rappelé M. Alahmad. Les négociations sont rompues depuis. Samir Alahmad se dit prêt à faire une déclaration assermentée pour prouver la véracité de son récit. Il reproche à la ministre d'être « intransigeante » pour des raisons idéologiques. « Pour nous, l'objectif du gouvernement est clair: il voulait qu'on aille en grève pour dire à la population que notre association prend les parents en otage. Il voulait nous donner des amendes, nous couper deux fois plutôt qu'une », a-t-il soutenu. Québec a imposé des amendes totalisant plus de 800 000 \$ aux 214 garderies qui ont fait la grève mercredi dernier.

M. Alahmad souligne que l'offre présentée par Mme Bérubé, « une femme intègre », devait nécessairement avoir été discutée au préalable au gouvernement. Cette proposition respectait selon lui le leitmotiv péquiste: « ferme sur l'objectif mais souple sur les moyens ». Et du reste, Québec a déjà retenu le scénario de l'étalement pour régler un conflit, en répartissant sur sept ans la moitié des coupes imposées aux universités (124 millions).

Samir Alahmad s'est dit prêt à soumettre la proposition aux membres de l'AGPQ, mais à la condition cette fois que le gouvernement renonce aux amendes. En avril, l'AGPQ avait proposé au gouvernement l'étalement sur trois ans, mais elle réclamait alors que les compressions soient réduites à 7 millions de dollars, une option rejetée par le gouvernement.

De son côté, Nicole Léger n'a pas nié que l'idée d'étaler les coupes sur trois ans ait été présentée à l'AGPQ. « Il n'y a pas de négociations sur la place publique et pas d'autres commentaires pour l'instant », s'est contenté de répondre son cabinet en fin de journée.

L'AGPQ devait tenir une deuxième journée de grève jeudi, mais elle l'a reportée au 5 juin. Elle veut se donner du temps pour mobiliser ses membres afin d'organiser une manifestation devant le parlement.